



HISTOIRES DE VIE MONTRÉAL MONTREAL LIFE STORIES

« DIGITAL STORYTELLING » : DE L'ENTREVUE À SA DIFFUSION SUR INTERNET

Que veut-on dire par *digital storytelling* ?

Wikipédia (consulté le 27 juillet 2009) définit ainsi cette nouvelle expression, pour laquelle il ne semble y avoir aucun équivalent français: "Digital storytelling" is an emerging term, one that arises from a grassroots movement that uses new digital tools to help ordinary people tell their own 'true stories' in a compelling and emotionally engaging form." Bref, il s'agit de diffuser des récits de vie à l'aide de médias numériques.

Pourquoi diffuser des récits de vie?

La notion de « shared authority », qu'il serait possible de traduire librement par « autorité partagée », est un concept central au projet *Histoires de vie Montréal*. Par là, nous entendons le partage de l'autorité entre les chercheurs, les intervieweurs, ainsi que les personnes interviewées. En effet, le rapport s'établissant entre les intervieweurs et les interviewés influence énormément le contenu des entrevues et l'interprétation de ce contenu. Les interviewés sont fortement encouragés à participer à toute prise de décision concernant les témoignages livrés. De plus, comme il est possible de le lire dans le projet de recherche proposé en février 2007 aux organismes subventionnaires :

« Les communautés sont à la fois des collaborateurs, de véritables partenaires dans le dialogue, et des sujets de recherche. Le projet élaborera des stratégies conçues pour partager l'autorité au-delà de l'étape de l'interview, permettant aux interviewés et aux partenaires communautaires d'aider le projet à interpréter les interviews et de participer à la production de la recherche et à l'expression créative. »¹

¹ En ligne, http://www.lifestoriesmontreal.ca/files/application_finale_ARUC_francais.pdf

Les extraits d'entrevues qu'il est possible de visionner en ligne, rendant l'information accessible au public, font partie des stratégies à visée communautaire et éducative.

Quels récits de vie diffuse-t-on?

Le projet *Histoires de vie Montréal* ayant pour but de recueillir des récits de vie, nous diffusons en premier lieu des extraits d'entrevues effectuées par nos membres et collaborateurs dans le cadre du projet. Cependant, comme *Histoires de vie Montréal* peut compter sur plusieurs partenaires communautaires, des clips d'autres provenances peuvent être ajoutés, dans la mesure où les règles d'éthique inhérentes au projet sont respectées. Par exemple, il va sans dire que seuls les extraits d'entrevues auprès de personnes consentant à leur diffusion sont mis en ligne; ainsi, le personnel d'*Histoires de vie Montréal* est soucieux de demander une autorisation écrite à chaque personne interviewée dans le cadre du projet. La ou le responsable de l'équipe de postproduction est la personne qui encadre tout ceci, en s'assurant d'assigner aux personnes souhaitant s'impliquer dans le *digital storytelling* des entrevues d'interviewés **consentants**.

Où sont diffusés les extraits sélectionnés?

Par le biais de son portail Parole Citoyenne (<http://citoyen.INM.ca/histoires-de-vie>), anciennement rattaché à l'Office national du film du Canada, l'Institut du nouveau monde (INM) figure parmi les partenaires communautaires et associatifs d'*Histoires de vie Montréal*. C'est donc sur ce site, plus précisément dans le dossier multimédia « Déplacés par la guerre et la violence », que se retrouvent les extraits d'entrevues mis en ligne par les membres du projet. Le dossier « Déplacés par la guerre et la violence » contient aussi des extraits de conférences, des documents de travail divers, ainsi que d'autres types de documents multimédias produits par *Histoires de vie Montréal*. Les documents multimédia en langue anglaise sont diffusés sur la contrepartie anglophone du site mentionné ci-haut, Citizenshift (<http://citizen.nfb.ca/displaced-violence-life-stories>). Par conséquent, le contenu de Parole Citoyenne et de Citizenshift, bien que de même essence, diffère considérablement.

Quand et comment mettre les extraits d'entrevue en ligne, et qui s'en charge?

Plusieurs personnes collaborent à la mise en ligne des clips choisis. Par souci de clarté, nous diviserons l'étape de mise en ligne des clips en trois sous-étapes : la sélection des extraits, la rédaction d'un texte de présentation, et la rencontre avec un membre de l'équipe de postproduction.

La sélection des extraits

La personne interviewée, si elle le souhaite et si elle en est capable, est fortement encouragée à participer au processus de sélection des extraits qu'elle désire voir apparaître sur Internet. Elle peut le faire seule, en comptant bien entendu sur l'assistance technique de l'équipe de postproduction du projet *Histoires de vie Montréal* pour les sous-étapes ultérieures.

Elle peut également choisir les extraits en collaboration avec un membre du projet. La personne ayant mené l'entrevue, si elle est prête à s'engager dans ce processus, est alors la mieux placée pour remplir ce rôle, puisqu'elle a déjà établi une relation de confiance avec l'interviewé(e) et a déjà écouté attentivement son récit. Cependant, il est possible que l'intervieweur ne soit pas disponible. Dans ce cas, la personne interviewée peut quand même travailler en collaboration avec un membre de l'équipe, qu'il s'agisse d'un stagiaire en postproduction ou de toute autre personne intéressée à s'investir dans ce projet.

La sélection des extraits d'entrevue requiert un visionnement attentif du DVD contenant le témoignage. Les étapes suivantes demandent nécessairement l'assistance d'une personne capable de manier des logiciels de montage audio et vidéo; certains membres de l'équipe de postproduction. Avant de prendre rendez-vous avec l'un d'eux, assurez-vous d'avoir :

- bien visionné le DVD contenant le témoignage et d'avoir repéré les passages qui vous intéressent davantage et qui feraient selon vous de bons extraits. Il se peut qu'un montage soit nécessaire afin de mettre bout à bout deux sections de l'entrevue qui pourraient, toujours selon vous, constituer un seul et même extrait sur le site de l'INM. Il se peut que vous souhaitiez au contraire « diviser » un extrait qui traite de deux thèmes que vous jugez importants, afin d'en faire deux clips distincts. Il peut y avoir plus d'un clip par interviewé. Cependant, un clip trop long peut ennuyer et ne pas rendre justice au témoignage livré c'est pourquoi il vaut mieux songer à faire un montage pour couper des « longueurs » éventuelles. Dans tous les cas, assurez-vous d'obtenir le consentement de l'interviewé à la diffusion des extraits que vous considérez intéressants. Il se peut que vous ayez des opinions divergentes à ce propos et que vous ne soyez pas d'accord sur « quoi couper » ou « quoi montrer » : c'est à ce moment que le « partage de l'autorité » prend tout son sens, et qu'il faut discuter afin de parvenir à un consensus;
- bien noté où se trouve l'extrait choisi sur le DVD. Pour ce faire, il est fortement recommandé que la personne responsable du *digital storytelling* soit celle qui rédige aussi la chronologie de l'entrevue. La **chronologie** est un processus qui est expliqué dans une autre section du guide de formation, et qui consiste à résumer l'entrevue par segments. Une

colonne de gauche indique le minutage de l'entrevue, par exemple : 00 :01 :23 (zéro heure, une minute, 23 secondes) tandis qu'une colonne, à droite, sert à informer sur les propos de la personne interviewée à ce moment-là (par exemple, « elle parle de ses parents, de sa maison d'enfance, de l'école »). Un exemple plus complet de chronologie est en ligne sur basecamp. Afin de gagner du temps, il est important d'avoir repéré le minutage auquel se trouve tous les extraits ou bouts d'extraits que vous souhaitez voir apparaître sur le site de l'INM; la personne ayant effectué la chronologie, ayant bien visionné l'entrevue, est donc la mieux placée pour faire le *digital storytelling*. Inversement, le fait de visionner attentivement le DVD pour repérer où se trouvent les extraits potentiels constitue déjà un effort notable, qu'il serait dommage de « doubler » en demandant à quelqu'un d'autre de faire la chronologie par la suite. C'est pourquoi il est largement préférable que la personne en charge de la chronologie soit aussi responsable du *digital storytelling*, et vice-versa.

- bien noté la présence ou l'absence de photos, sur le DVD, ou de tout autre élément qui pourrait rendre plus dynamique le clip produit. Dans le monde actuel, nous sommes constamment bombardés de sons et d'images d'excellente qualité, et qui ne cessent d'étonner; des extraits d'entrevue plus « statiques » et moins « intéressants » d'un point de vue visuel risquent de « décourager » ceux qui les visionnent. Sans se substituer à des cinéastes de métier, ni surtout vouloir produire des clips à sensation, il est possible d'augmenter la qualité des clips produits, et de leur donner un aspect plus « professionnel ». Une des façons de faire est d'inclure des images au clip. Plusieurs interviewés ont publié des livres relatant leur expérience : il peut être intéressant d'insérer la photo de la couverture du livre pendant qu'on entend la personne parler. D'autres ont des photographies de leur enfance, où l'on peut voir les gens dont ils parlent dans leur récit. D'autres disposent de documents sonores; une dame, par exemple, avait un poème sur l'Holocauste dont on a fait la lecture à haute voix. Si le DVD du témoignage ne contient pas de tels documents, il est fortement recommandé de contacter la personne interrogée, s'il s'agit d'une autre que vous, et de lui demander s'il est possible d'apporter ce type de documents au Centre d'histoire orale. Une autre option consiste à retourner chez elle pour les photographier, ou à emprunter les documents afin de les scanner au Centre.

La rédaction d'un texte de présentation

En allant sur « Parole Citoyenne » / « Citizenshift », on constate immédiatement que les vidéos sont accompagnés d'un texte explicatif ainsi que d'un titre. Par exemple, l'un des extraits s'intitule « Maurice Deloup dans la Résistance française » (http://citoyen.INM.ca/node/22393&dossier_nid=22406). Comme le clip n'est qu'un extrait d'une entrevue plus longue, le texte qui l'accompagne doit

donner les détails nécessaires à sa compréhension. Il doit présenter le personnage, le mettre en contexte; bref, il doit « résumer » ce qui est venu avant, au cours de l'entrevue, et qui est en lien avec l'extrait choisi. Par exemple, dans le cas de Maurice Deloup, le texte explicatif, sans lequel il est impossible de bien comprendre les propos de Monsieur Deloup dans son clip, est le suivant :

Maurice Deloup est né en Pologne en 1906, dans une grande famille de 10 enfants. À l'âge de 18 ans, il quitte son petit village, passe trois ans à Viennes et déménage ensuite en France. Ne pouvant obtenir de visa pour les États-Unis, il décide de rester à Paris puis, plus tard, rentre en Pologne pour rejoindre l'armée en 1928-29. Sous l'occupation de la France par l'armée allemande, il s'envole vers la zone inoccupée de France et devient actif dans la Résistance française.

Vous pourrez bénéficier de l'assistance d'un membre du projet « Histoires de vie Montréal » si vous éprouvez quelque difficulté que ce soit à rédiger le texte de présentation qui accompagnera votre clip, ainsi qu'à trouver un titre qui vous convienne. N'hésitez pas à en faire la demande lors de votre rencontre avec un membre de l'équipe de post-production.

La rencontre avec un membre de l'équipe de post-production

Une fois muni de la chronologie de l'entrevue, de notes concernant les extraits choisis et leur localisation sur le DVD, d'un texte de présentation (sauf si vous avez besoin que l'on vous assiste pour la rédaction, ce qui sera fait ultérieurement), d'un titre ainsi que de photos et/ou autres images ou sons à inclure au clip (optionnel, mais combien plus intéressant!), il est temps de prendre rendez-vous avec une personne de l'équipe de post-production. Encore une fois, si vous n'êtes pas la personne interviewée mais que celle-ci a la possibilité de vous accompagner au rendez-vous et de participer au processus, elle est fortement invitée à le faire. La personne qui fera le montage du clip et qui s'assurera de sa mise en ligne discutera avec vous des extraits choisis. Ensemble, vous regarderez ces passages, et vous vous entendrez sur le début et la fin des clips, ainsi que sur les raccords à effectuer, dans le cas de montages plus complexes. Vous discuterez aussi du texte de présentation que vous aurez apporté avec vous ou que l'on vous aidera sur place à rédiger. On vous demandera notamment si vous souhaitez que des sous-titres ou du lettrage apparaissent à même le clip. Il est recommandé de prévoir suffisamment de temps pour cette rencontre.

Le montage peut prendre plusieurs heures, dépendamment de sa complexité. Il peut même se faire sur plusieurs jours, dépendamment de la disponibilité des

membres de l'équipe de post-production. Comme vous ne pourrez rester au Centre aussi longtemps, vous aurez à déterminer à quel moment vous allez visionner le produit fini. Certaines personnes préfèrent en effet voir le résultat final avant sa mise en ligne. La possibilité existe : il s'agit alors de prendre un second rendez-vous avec la personne ayant effectué le montage. Vous pouvez aussi demander à ce que l'on vous envoie un DVD de l'extrait tel qu'il sera présenté sur le site de l'INM, au préalable. Enfin, vous pouvez choisir de voir le clip une fois qu'il sera en ligne, en demandant qu'on vous avise lorsqu'il le sera.

Avant la mise en ligne, il sera possible d'effectuer les modifications demandées. Une fois qu'ils seront en ligne, il sera plus difficile de modifier les clips : cependant, si vous n'éprouvez pas entière satisfaction pour quelque raison que ce soit, nous vous invitons à contacter un membre de l'équipe de post-production afin d'en discuter et de voir s'il y a possibilité d'arrangement.

Conclusion

Le projet « Histoires de vie Montréal » est en constante évolution, et son volet *digital storytelling* en est encore à ses premières armes. Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires et suggestions, afin que ce guide soit ajusté aux besoins réels, et qu'il soit utile en tant qu'outil de travail. Ce qu'il est important de retenir, c'est que l'équipe de post-production s'efforcera de vous offrir toute l'assistance dont vous aurez besoin, et ce à n'importe quelle étape de ce processus, que nous espérons formateur et agréable à la fois. N'hésitez pas à nous contacter!